



Respecter ensemble l'espace public

Garder les espaces publics propres pour que chacun puisse en profiter, cela implique pour Brest métropole le nettoyage de 1 300 kilomètres de trottoirs, le vidage quotidien de 2 000 corbeilles de rue ou encore l'effacement de 3 400 tags chaque année : la tâche est considérable mais les résultats sont là !

1 300 kilomètres de trottoirs sur Brest métropole, dont 780 km sur Brest, auxquels se rajoutent 560 kilomètres de voies sans trottoirs, des voies piétonnes, des places, des espaces verts... à entretenir pour que chacun puisse profiter d'un espace public de qualité. Brest métropole porte à cette problématique une attention particulière et met en œuvre tous les moyens pour offrir à ses habitants des espaces publics de qualité jour après jour.

A ce titre, la mission des agents de la collectivité est multiple : désherbage des caniveaux et trottoirs,

amassage du vrac et des encombrants, vidage des corbeilles de rue, ramassage des feuilles mortes, nettoyage après les animations (fêtes maritimes, Jeudis du port, marchés, Astropolis...), lutte contre l'affichage sauvage et les tags (3 400 enlèvements de tags par an). 140 agents, équipés d'une trentaine de véhicules spécialisés comme les balayeuses ou les hydrogommeuses parcourent la voirie chaque jour pour s'en acquitter. Et chaque année les services de la métropole ramassent environ 2 120 tonnes de sable de caniveaux (matières organiques, graviers, déchets...), 550 tonnes de feuilles et déchets verts, 520 tonnes d'autres déchets (corbeilles et bacs des équipes de propreté).

L'espace public est un bien commun dont chacun est responsable, gestionnaires comme usagers. Nous sommes tous acteurs, chacun à notre niveau, de la qualité de notre environnement urbain. C'est pourquoi la métropole invite ses habitants à s'impliquer dans la gestion de ce patrimoine commun en adoptant les bons gestes et les bons réflexes. La campagne de communication Serial cleaner (nettoyeur en série) met en scène les habitants eux-mêmes et incite à ne pas jeter de déchets au sol, à ramasser les déjections canines et à ne pas jeter les mégots dans la rue et les caniveaux (les mégots et les déjections canines sont responsables d'une pollution importante de la rade de Brest).

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **22 janvier 2021**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

[✓ OK, tout accepter](#)

[Personnaliser](#)